

**DEMANDE DE RÉSERVATION DE CERTIFICATS VERTS
UNITÉS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR D'UNE INSTALLATION HYDRAULIQUE**

PARTIE 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CADRE 1.1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR. La demande est introduite au nom de :

Personne physique

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame			
Nom :		Prénom :	
Adresse :		Numéro :	Boîte :
Code postal :		Commune :	
Pays :			
Tél. direct :		Courriel :	

Indépendant **Si oui :** Numéro d'entreprise : **BE** . .

Personne morale

Raison sociale/dénomination :			
Forme juridique :			
Adresse :		Numéro :	Boîte :
Code postal :		Commune :	
Pays :			
Légalement représenté par : <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame			
Nom :		Prénom :	
Tél. direct :		Courriel :	

Numéro d'entreprise : **BE** . Assujetti à la TVA ? **Oui** **Non**

Si la personne indiquée n'est pas reprise comme personne ayant une fonction légale dans la société au sein de la Banque Carrefour des Entreprises, il est nécessaire de transmettre un mandat dûment signé qui lui confie la gestion des certificats verts.

Personne de contact si différente du représentant légal

<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame	
Nom :	Prénom :
Tél. direct :	Courriel :

Réservé à l'Administration

Date de réception :

N° d'indicatage :

N° DE DOSSIER

Etes-vous une société de Tiers-investisseur : Oui Non

Si oui , coordonnées de votre client :		
Raison sociale/dénomination :		
Forme juridique :		
Adresse :	Numéro :	Boîte :
Code postal :	Commune :	
Pays :		
Légalement représenté par : <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame		
Nom :	Prénom :	
Tél. direct :	Courriel :	

Numéro d'entreprise : BE . Assujetti à la TVA ? Oui Non

Si la personne indiquée n'est pas reprise comme personne ayant une fonction légale dans la société au sein de la Banque Carrefour des Entreprises, il est nécessaire de transmettre un mandat dûment signé qui lui confie la gestion des certificats verts.

CADRE 1.2. DONNEES GENERALES DU PROJET

1.2.1. Site de production

Nom du site :		
Adresse :	Numéro :	Boîte :
Code postal :	Commune :	

Coordonnées Lambert générales (si connues) X = mètres ; Y = mètres

1.2.2. Type de demande

La demande concerne (cochez la case correspondante):

- Nouvelle installation
Passez directement à la partie 2 « Dossier technico-financier », page 4.
- Extension (ajout d'une ou plusieurs unité(s) de production)
Complétez le cadre 1.2.3: « Informations relatives à l'installation existante », page 2 et 3.
- Modification significative (modification apportée à (aux) l'unité(s) de production existante(s))
Complétez le cadre 1.2.4 : « Informations relatives à une modification significative d'une installation », page 3.

1.2.3. Informations relatives à l'installation existante

Date de la première mise en service : / /

Date d'initialisation de comptage des certificats verts : / /

Numéro de compte (CWaPE) : 3 3 x

Numéro de site de production (CWaPE) :

Code EAN raccordement :

5	4																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Remplissez la suite du formulaire à partir de la page 4. Celle-ci devra être complétée sur base DES DONNEES DE L'EXTENSION DE L'INSTALLATION EXISTANTE.

1.2.4. Informations relatives à une modification significative d'une installation ¹

Si vous rentrez dans les conditions de l'article 15 ter de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération du 30 Novembre 2006, joindre en annexe un courrier de la CWaPE attestant que les modifications sont significatives, laquelle doit être renseignée dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

Informations relatives à l'installation existante

Puissance de l'installation actuelle [kW] :

Date de la première mise en service :

--	--	--

 /

--	--	--

 /

--	--	--	--	--

Date de la première initialisation de comptage des certificats verts :

--	--	--

 /

--	--	--

 /

--	--	--	--	--

Numéro de compte (CWaPE) :

3	3	x									
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de site de production (CWaPE) :

Code EAN raccordement :

5	4																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Informations relatives à la modification apportée à l'installation existante

La modification de votre installation nécessite un nouveau permis ? Oui Non

Si oui, cochez le permis correspondant : Permis d'environnement
 Permis d'urbanisme
 Permis unique

Puissance de l'installation estimée après modifications [kW] :

Si les modifications significatives entraînent une augmentation de puissance dans l'installation après modifications, **remplissez la suite du formulaire** à partir de la page 4. Celle-ci devra être complétée **POUR LE DIFFERENTIEL DE PUISSANCE UNIQUEMENT.**

¹ Pour la définition des modifications significatives, voir l'article 15 ter de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération du 30 Novembre 2006

PARTIE 2. DOSSIER TECHNIICO-FINANCIER

CADRE 2.1. CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE

Profil de consommation électrique annuel (cochez la case correspondante) :

- Consommation < 20 MWh
- 20 MWh < Consommation < 500 MWh
- 500 MWh < Consommation < 2.000 MWh
- 2.000 MWh < Consommation < 20.000 MWh
- 20.000 MWh < Consommation < 70.000 MWh
- 70.000 MWh < Consommation < 150.000 MWh

Vous êtes relié à un réseau :

- Basse tension entre 1kV et 26kV entre 26kV et 69kV > à 70kV (réseau Elia)
- Trans BT Autre :

Relevé de comptage : automatique (AMR) manuel (MMR) annuel (YMR)

CADRE 2.2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION

Pour rappel : il y a autant d'unités de production sur un site hydraulique relié à un point d'accès (un code EAN) qu'il y a de turbines générant de l'électricité.

Réf. du point d'accès réseau :

Code EAN injection :

5	4																						
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nombre d'unités de production installées :

- 1 2 3 4 5 Plus, à préciser :

Remplissez le tableau suivant :

		Unité 1
Installation hydraulique		
Puissance installée [kW _{él}]		
Cours d'eau où l'installation sera installée	Voies hydrauliques Cours d'eau non navigables (cochez la catégorie correspondante) : <input type="checkbox"/> Première catégorie ; <input type="checkbox"/> Deuxième catégorie ; <input type="checkbox"/> Troisième catégorie.	
Type d'installation		
Hauteur de chute [mètres]		
Débit réservé et/ou le débit de prélèvement d'une prise d'eau (biffer la mention inutile)		

Si le nombre d'unité de production est supérieur à 1, alors utilisez le tableau page 2 repris à l'annexe « réservation 3 » pour les unités supplémentaires, lequel doit également être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

La production est :

Autoconsommée. Pourcentage d'autoconsommation :

%

Revendue à un fournisseur d'électricité

Revendue à des clients finaux

Dans le cas de revente à des clients finaux, joindre en annexe la licence de fourniture d'électricité préalablement accordée par la CWaPE, laquelle doit être renseignée dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

CADRE 2.3. DETAIL DU COÛT GLOBAL DES INVESTISSEMENTS

Remplissez le tableau suivant :

Libellé de la dépense	Montant HTVA
Équipement électromécanique (turbine, alternateur, ...)	
Génie civil (fondations, grutage, accès)	
Câblages	
Equipements électriques de connexion	
Frais d'études	
Frais de gestion du projet	
Frais de développement du projet	
Frais de notaire	
Intérêts intercalaires	
Total	

La liste des postes **n'est pas exhaustive**, des lignes peuvent être ajoutées. Si le tableau ne suffit pas, alors utilisez le tableau page 3 repris à l'annexe « *réservation 3* », lequel doit également être renseigné dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11 ;

N° D'ANNEXE :

CADRE 2.4. COÛT DE PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE

Remplissez le tableau suivant :

Libellé de la dépense	Montant HTVA/an
Maintenance des équipements électromécaniques	
Maintenance des équipements électriques de connexion	
Consommation des auxiliaires	
Location des terrains	
Frais de réfection plate-forme, accès	
Contrat entretien espace public	
Assurances (hors perte de revenus)	
Administration téléphone et transmission	
Personnels	
Supervision opération	
Garantie de démantèlement	
Tarifs d'injection réseau	
Total	

La liste des postes n'est pas exhaustive, des lignes peuvent être ajoutées. Si le tableau ne suffit pas, alors utilisez le tableau page 4 repris à l'annexe « réservation 3 », lequel doit également être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

CADRE 2.5. AIDES SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES DIRECTIONS DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE OU D'AUTRES SERVICES PUBLICS

D'autres aides sont octroyées par d'autres organismes publics (Direction Générale Opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie ; Commissariat général au Tourisme ; AWEX ; Investis publics ; ...).

L'entreprise a-t-elle déjà bénéficié de certaines de ces aides pour la réalisation de son installation ou a l'intention d'en solliciter ? Oui Non

Si oui, complétez le tableau de la page suivante. Joindre également en annexe à ce formulaire les copies de tous les documents relatifs aux différentes aides demandées ou perçues, lesquelles doivent être renseignées dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

Organisme <i>(Exemple : DGO4)</i>	Type d'aide <i>(Exemple : AMURE)</i>	N° de dossier (*)	Date de l'octroi	Montant (€)

(*) Si une demande d'aide va être introduite ou est en cours d'analyse par l'organisme, mentionnez la date d'introduction de la demande. Vous enverrez ultérieurement à l'administration la notification d'octroi.

CADRE 2.6. PERMIS

Le projet est soumis à permis² ? Oui Non

Si oui, complétez le tableau suivant. Joindre également en annexe à ce formulaire les copies des permis déclarés ci-dessous, lesquelles doivent être renseignées dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

Type de permis	Classe	Autorité (*)	Date d'obtention	Terme

(*) Autorité : CBE : Collège des Bourgmestre et Echevins DP : Députation permanente Gv : Gouverneur
FTFD : Fonctionnaires technique et délégué FT : Fonctionnaire technique FD : Fonctionnaire délégué
MAE : Ministre Affaires économiques MPE : Ministre Environnement MPEPU : Min. Aménag. Terr. & Env.
Autre : ... (Précisez)

² Déclaration, permis d'environnement, permis d'urbanisme ou permis unique

PARTIE 3. INFORMATIONS RELATIVES A LA REALISATION DU PROJET

CADRE 3.1. CALENDRIER DES ETAPES PREALABLES A LA MISE EN SERVICE

Complétez le tableau suivant :

Date estimée	Etape avant la mise en service

Si le tableau ne suffit pas, alors utilisez le tableau page 5 repris à l'annexe « réservation 3 », lequel doit également être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

CADRE 3.2. DATE DU RELEVÉ D'INITIALISATION DES INDEX DE COMPTAGE

/ /

= date à prévoir : début de la production qui sera pris en compte pour le calcul de la durée d'octroi des certificats verts

Attention ! A défaut de respecter cette date, la durée d'octroi des certificats verts sera réduite de plein droit à concurrence de la durée du retard.

CADRE 3.3. ARGUMENTAIRE

Joindre en annexe un argumentaire démontrant le sérieux et la faisabilité du projet. Le sérieux du dossier sera évalué sur base des différents éléments suivants :

- A. Business plan (dépenses, recettes, **analyse de rentabilité**) ;
Joindre en annexe le business plan, lequel doit être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

B. Le projet prévoit l'établissement d'une ligne directe³ ? Oui Non

Si oui :

Joindre en annexe l'autorisation de la CWaPE, laquelle doit être renseignée dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

Si non :

Joindre l'étude d'orientation du Gestionnaire de Réseau de Distribution, laquelle doit être renseignée dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

C. Dans le cas des cours d'eau non-navigables, le projet prévoit l'établissement des travaux extraordinaires ?
 Oui Non

Si oui. Joindre en annexe les copies des autorisations nécessaires, lesquelles doivent être renseignées dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

CADRE 3.4. ESTIMATION DU NOMBRE DE CERTIFICATS VERTS

(1) Durée d'utilisation estimée [h/an] ⁴ :	
Joindre un document justificatif de l'établissement de ce nombre d'heure théorique, lequel doit être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11. N° D'ANNEXE : ;	
(2) Puissance installée totale [kW] :	
(3) = [(1) * (2)/1000] : Production annuelle nette [MWh/an] :	
(4) Coefficient économique (k _{ECO}) (*) :	
(5) Taux d'économie de CO ₂ (k _{CO2}) :	
(6) Coefficient correcteur p :	1
(3) * (4) * (5) * (6) = Estimation nombre certificats verts :	

(*) Le k_{ECO} peut être majoré sur dossier de 1,5 certificats verts par MWh produit. Le producteur concerné doit introduire une demande de majoration du k_{ECO} au moment de l'introduction du dossier de réservation et l'Administration sollicite ensuite l'avis de la CWaPE.

Le k_{ECO} est majoré : Oui Non

³ Pour la définition d'une ligne directe, voir l'article 2 du Décret relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité du 12 avril 2001

⁴ Nombre d'heure théorique annuel où l'installation fonctionnerait au régime nominal pour assurer sa production d'électricité

CADRE 3.5. DECLARATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE

Je soussigné,, légalement responsable, déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire et ses annexes sont exacts et complets.

Je m'engage à ce que la réception conforme de l'installation par l'organisme de contrôle agréé RGIE intervienne au plus tard dans les 365 jours à compter de la date du courrier de notification de réservation de certificats verts transmis au demandeur par l'Administration.

Je m'engage à informer à tout moment l'Administration des éventuelles modifications apportées à mon dossier de réservation de certificats verts.

Je déclare que mon entreprise est en règle avec les dispositions légales qui régissent mon activité.

En cas de tiers-investissement, je tiens à disposition du service la convention de cession dûment établie.

Lu et approuvé à, le/...../.....

Signature :

Signature du client final bénéficiaire de l'installation en cas de Tiers-investisseur :

PARTIE 4. ANNEXES

Liste des annexes jointes au présent formulaire :

Annexe n°	Références au formulaire		Objet
	Partie	Cadre	

PARTIE 5. DETAILS PRATIQUES

PROCEDURE

- 1) Remplir la partie 1 « Renseignements généraux » ;
- 2) Remplir la partie 2 « Dossier technico-financier » ;
- 3) Remplir la partie 3 avec un calendrier précis des étapes préalables à la mise en service, la date du relevé d'initialisation des index de comptage, l'argumentaire démontrant la faisabilité du projet avec en annexe les documents nécessaires et une estimation du nombre de certificats verts auxquels le projet peut prétendre ;
- 4) Joindre toutes les annexes dans l'ordre de la « liste des annexes jointes au présent formulaire » de la page 10 ;
- 5) Envoyer le formulaire dûment complété (annexes comprises) et signé en original par courrier postal : **Rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 JAMBES** et le formulaire uniquement par mail à reservationcv@spw.wallonie.be.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://energie.wallonie.be>.

INFORMATIONS UTILES

A défaut d'un dossier complet, le demandeur verra sa demande irrecevable. Le demandeur ayant introduit un dossier de demande conforme recevra un accusé de réception dès réception de celui-ci au sein de l'Administration. A partir de cette date, le demandeur recevra la décision de l'Administration endéans les 45 jours.

Le producteur est tenu d'informer à tout moment l'administration des éventuelles modifications apportées à son dossier. Deux points sont importants :

1. Tout déplacement de la date du relevé d'initialisation des index de comptage entraînera une diminution de la durée d'octroi des certificats verts à concurrence de la durée du retard ;
2. Toute modification entraînant une augmentation de la puissance de l'installation entraînera l'introduction d'un nouveau dossier.

PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Que faisons-nous des données à caractère personnel que vous nous confiez ?

Comme le veut la Loi⁵, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service Public de Wallonie ;
- Ces données pourront être transmises au service suivant au sein du Gouvernement wallon : **Direction Générale Opérationnelle Economie Emploi et Recherche**;
- Ces données pourront être transmises à la CWaPE;
- Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- Vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

TEXTE DE LOIS RELATIF A LA RESERVATION DE CERTIFICATS VERTS

- Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité ;
- L'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération.

⁵ Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel